

Paris, le 9 juin 2023

## COMMUNIQUE

**DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES  
REALISEES DU 5 AU 7 JUIN 2023**

Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée générale pour opérer sur ses actions et conformément à la réglementation relative aux rachats d'actions, Rexel déclare ci-après les achats d'actions propres réalisés du 5 au 7 juin 2023 :

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur (code LEI)	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre de titres)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition	Code identifiant marché
REXEL	969500N6AVPA51648T62	05/06/2023	FR0010451203	2 000	19,6375	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	06/06/2023	FR0010451203	30 980	19,6399	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	06/06/2023	FR0010451203	5 770	19,5213	CEUX
REXEL	969500N6AVPA51648T62	07/06/2023	FR0010451203	14 811	19,5813	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	07/06/2023	FR0010451203	4 500	19,5574	CEUX

Le reporting détaillé est disponible :

- sur le site internet de Rexel [www.rexel.com](http://www.rexel.com) dans l'espace Investisseurs / Information réglementée / Programmes de rachat d'actions
- ou en cliquant sur le lien suivant : <http://www.rexel.com/fr/finance/information-reglementee/programmes-rachats-actions/declarations-hebdomadaires-rachats-actions/>